



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 19 FEVRIER 2025 - N° 2025/07

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 03 février 2025

Date affichage : 20 février 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Claire LEGER, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusées : Annie CHARRASSIER (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Ghislaine GUILLEMAIN

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre des amendes de police répartition 2025 (aménagement de sécurité)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal, du besoin de travaux sur diverses voies de la commune pour permettre la sécurisation des usagers de la route.

Monsieur le Maire indique le chiffrage des travaux présenté par le Syndicat de la voirie :

PLAN DE FINANCEMENT**Cheminement doux – travaux rue de la Distillerie (devis du SDV17)**

Montant HT 30 321,30€

Montant TTC 36 385,56€

Petites opérations de sécurité – travaux carrefour à Grignon VC12 (de la RD 910 bis à la VC 10) route de Bourdeleau (devis du SICN)

Montant HT et sans TVA 16 876,00€

Montant total TTC 19 041,60€

SOIT UN MONTANT TOTAL DES DEVIS HT DE 47 197,30€

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, au titre du produit des amendes de police pour l'aménagement de cheminement doux et des petites opérations de sécurité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide de solliciter** une subvention de 50 % du montant HT des travaux plafonnés à 50 000 € auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du produit des Amendes de police répartition 2025 (cheminements doux et petites opérations de sécurité),
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

